

Les adjectifs dénominaux du français - problème de base(s)

Jana Strnadová

Section 3 Phonétique, phonologie, morphophonologie et morphologie

La morphologie constructionnelle définit l'adjectif dénominal comme un adjectif construit par dérivation à partir d'une base nominale. Cette définition suppose qu'il est possible, pour chaque adjectif dérivé, d'identifier une base unique ayant une catégorie et un sens bien définis. Ceci revient à admettre l'hypothèse canonique de la dérivation comme la définit Corbett (2010). Cependant, en classant 11 580 adjectifs français du point de vue de leur complexité morphologique, avec l'objectif d'en extraire uniquement les adjectifs dénominaux, on s'aperçoit que de nombreux adjectifs peuvent avoir plusieurs bases. Ceci pose un problème à la fois descriptif et théorique que cette communication se propose de traiter.

L'exemple (1) illustre le cas canonique où le dérivé a une base unique dont il récupère la forme et le sens.

(1) ARGILE, N 'argile' → ARGILEUX, A 'qui contient de l'argile'

La situation est moins simple en (2). L'adjectif SÉNATORIAL a pour base formelle le radical allomorphique /senatɔʁ/ du lexème SÉNATEUR, mais sémantiquement, SÉNATORIAL est relié au sens de SÉNATEUR d'une part et au sens de SÉNAT d'autre part. Cet adjectif est donc dénominal, mais il a deux bases simultanées en ce qui concerne le sens. Tous les lexèmes qui entrent en jeu appartiennent à la même famille morphologique qui peut être définie comme l'ensemble des lexèmes mis en relation par des règles de constructions de lexèmes actives de la langue.

(2)	Lexème	SÉNAT	⇔	SÉNATEUR	⇔	SÉNATORIAL
	Radicaux	{/sena/}		{/senatɔʁ/}		{/senatɔʁjal/}
		{/senat/}		{/senatɔʁ/}		{/senatɔʁjo/}
	Catégorie	N		N		A
	Sens	'sénat'		'qui siège au sénat'		'qui est relatif au sénat, à un sénateur'

Le lien entre la base et le dérivé est encore plus complexe en (3) pour l'adjectif JOURNALISTIQUE. Par sa forme, JOURNALISTIQUE est relié au nom JOURNALISTE. Cependant, du point de vue du sens, cet adjectif est relatif aux lexèmes JOURNAL, JOURNALISTE et même JOURNALISME qui relèvent tous de la même famille morphologique que JOURNAL. Même si l'adjectif JOURNALISTIQUE peut être facilement classé comme un adjectif dénominal, identifier la base dont il est dérivé est moins évident. Roché (2010) commente un exemple similaire : le lexème PERSONNALISME est formellement dérivé de l'adjectif PERSONNEL, tandis que le sens de ce lexème est construit sur le nom PERSONNE. L'auteur introduit la distinction entre base, thème et radical, le dernier désignant la forme phonologique à laquelle s'adjoint le suffixe. Cependant, cette solution ne semble pas couvrir les cas où le lexème dérivé est relatif sémantiquement à plusieurs lexèmes qui peuvent tous être identifiés dans l'histoire dérivationnelle.

(3)	Lexème	JOURNAL	⇔	JOURNALISTE	⇔	JOURNALISME	⇔	JOURNALISTIQUE
	Radicaux	/ʒuʁnal/		/ʒuʁnalist/		/ʒuʁnalism/		/ʒuʁnalistik/
	Catégorie	N		N		N		A
	Sens	'journal'		'qui fait un journal'		'métier de journalistes'		'qui est relatif aux journaux, aux journalistes, au journalisme'

Dans les exemples discutés ci-dessus, nous avons pu observer des liens trop complexes entre une base et le dérivé pour qu'une règle unidirectionnelle puisse les prédire. Des observations du même ordre ont été faites par exemple par Bochner (1993) qui propose des règles reliant les cas comme DÉPRIMER - DÉPRESSION - DÉPRESSIF, par Tribout (2010) qui traite le problème de l'orientation de la conversion entre un nom et un verbe ou par Roché (2011) au sujet de la suffixation en *-isme*.

Les problèmes posés par les adjectifs dénominaux permettent de construire l'hypothèse qu'un adjectif dénominal est construit sur l'un des membres de la famille morphologique en ce qui concerne sa forme phonologique, mais pour ce qui est de son plan sémantique, il peut être relié à plusieurs

membres de la famille morphologique. Cette hypothèse pose également la question de la relation entre la dérivation des adjectifs dénominaux et la complexité morphologique de leurs bases, à savoir quelle est l'influence de l'histoire dérivationnelle sur la construction du sens et de la forme des adjectifs dénominaux. Plus spécifiquement, en étudiant 11 580 adjectifs français provenant de Lexique 3 (New, 2006), une base de données lexicales du français contemporain, nous pouvons tester si c'est toujours la base la plus complexe du point de vue de la forme qui peut prendre les sens d'autres lexèmes liés par une relation dérivationnelle, y compris le sens du lexème simple qui est au début de la dérivation de la famille morphologique.

Bibliographie

- Bochner, H. (1993). *Simplicity in generative morphology*, Volume 37 of *Publications in language sciences*. Berlin; New York : Mouton de Gruyter.
- Corbett, G. G. (2010). Canonical derivational morphology. *Word Structure* 3(2), 141–155.
- New, B. (2006). Lexique 3 : Une nouvelle base de données lexicales. In *Actes de la Conférence Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN)*, pp. 892–900.
- Roché, M. (2010). Base, thème, radical. *Recherches linguistiques de Vincennes* (1), 95–134.
- Roché, M. (2011). Quel traitement unifié pour les dérivations en -isme et en -iste? In M. Roché, G. Boyé, N. Hathout, S. Lignon, and M. Plénat (Eds.), *Des unités morphologiques au lexique*. Lavoisier.
- Tribout, D. (2010). *Les conversions de nom à verbe et de verbe à nom en français*. Ph. D. thesis, Univ. Paris 7, Paris.